

SCOLARISER DES ELEVES PRESENTANT DES TROUBLES DES CONDUITES ET DES COMPORTEMENTS

1) DEFINIR ET COMPRENDRE

La classification française des *troubles mentaux* de l'enfant et de l'adolescent décrit dans son chapitre 7 les troubles de la conduite et des comportements.

La notion de trouble du comportement s'applique à « *des enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents ou jeunes adultes se trouvent malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé* » (cf art D312-59-1 et suivants du Code de l'action sociale des familles).

Par des troubles des conduites et des comportement, on entend *un ensemble de manifestations dyssociales*, c'est à dire non conformes au respect des règles sociales généralement admises. Il pourra s'agir de vols, de fugues, d'opposition avec provocation, de destructions, d'agressivité et de violence.

Deux notions essentielles permettent de donner à ce type de comportement *un caractère pathologique ou non* : d'une part, la *fréquence* et la *persistance* du comportement et d'autre part, *l'âge* et *le niveau de développement de l'enfant*.

Dans tous les cas, les troubles des conduites et du comportement sont à considérer comme un signe de *souffrance psychique* de leur auteur. Chaque cas est particulier et doit relever d'une *évaluation individuelle* sans a priori. L'évaluation de chaque situation impose une approche multidisciplinaire : elle doit s'inscrire dans une démarche collective et partenariale. Outre l'ensemble des équipes pédagogiques et éducatives des établissements, elle doit impliquer *autant de partenaires que nécessaire* qu'ils évoluent dans le champ du sanitaire, de l'éducation spécialisée, de la protection de l'enfance, etc... C'est à partir de cette évaluation approfondie de la situation que doit être élaborée *une stratégie cohérente d'accompagnement spécifique* contractualisée avec l'enfant ou l'adolescent et les responsables légaux.

Ce que peuvent révéler des troubles du comportement :

- Un désir d'être et de communiquer
- Une peur, une inquiétude
- Un mal-être
- Un manque de confiance en soi ou en son environnement
- Un besoin de reconnaissance
- Une pathologie

2) LES SIGNES D'ALERTE

Des manifestations possibles des troubles du comportement :

- Difficultés d'adaptations au changement
- Forte excitation, exubérance
- Hyperactivité, impulsivité
- Agressivité de l'élève envers lui-même, ses pairs et/ou les adultes
- Destructions, actes de violence
- Mise en danger
- Intimidation, provocation

- Refus de toute frustration
- Recherche d'attention par des comportements déviants
- Refus des règles
- Rejet de l'échec, de l'erreur
- Hypersensibilité (notamment à l'injustice)

Première étape pour définir les troubles du comportement : observer et analyse des comportements inappropriés.

Avant toute prise de décision, il est primordial de disposer d'éléments d'observation et d'analyse fiables afin d'objectiver la situation, de se donner les moyens d'un échange constructif avec des personnes ressources de l'école ou de l'établissement dans un premier temps et les partenaires extérieurs dans un second temps, pour aider à *la recherche de réponses pédagogiques et éducatives pertinentes.*

Les éléments d'observation :

- Quelle manifestation comportementale (agressivité, violence envers les autres ou soi-même, inhibition, retrait scolaire.....) ?
- Quel moment de la journée ?
- Quelle(s) activité(s) en particulier ?
- Quels éléments déclencheurs ?
- Avec quelle fréquence ?
- Quelle est la durée du comportement ?

Noter les circonstances en vue d'objectiver et non de stigmatiser.

Les éléments d'analyse :

- Ce comportement complique-t-il l'accès aux apprentissages pour le jeune ? Pour la classe ?
- Quels sont les modalités de communication avec ses pairs ? Avec les enseignants ?
- Existe-t-il un danger pour les autres et de quelle nature ?

3) QUE FAIRE EN CLASSE ?

Structurer et gérer l'environnement temporel

- Construire des emplois du temps, individualisés, complets et explicites.
- Aider à la compréhension des moments d'attente dans les temps d'apprentissage, en verbalisant la succession des tâches qui vont être demandées.
- Anticiper et expliciter les changements, dans la mesure du possible.
- Prévoir des activités variées : moduler temps courts/temps longs ; temps collectif/ temps individuel ; temps d'apprentissage/temps permettant de récupérer.
- Aménager le temps de scolarisation pour les élèves en PPS.

Structurer et gérer l'environnement spatial

- Adapter la classe et/ou l'espace de travail en fonction des activités (espaces d'échanges, de travail individuel, d'activités précises).
- Aménager les lieux, prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive pour permettre à l'élève de se rendre dans un autre lieu, déterminé en amont afin d'éviter une crise et de lui permettre de s'apaiser.
- Choisir l'emplacement physique de l'élève avec soin : tenir compte de l'élève assis à côté de lui, des distractions physiques possibles, de la place qu'il a pour bouger et de sa

proximité avec l'enseignant. Il est important pour autant de ne pas isoler l'élève afin de ne pas entraver les interactions positives avec les autres élèves.

Structurer et gérer les relations sociales et affectives

- Organiser très tôt dans l'année scolaire des activités pour que tous les élèves apprennent à se connaître (travail de groupe, activité sportive).
- Penser à l'aménagement du cadre. Il doit être contenant et sécurisant, avec des règles claires et justes construites et écrites avec les élèves. Définir les droits, les devoirs, les réparations et les éventuelles sanctions positives ou négatives. Être attentif à ce que le règlement soit clair, court et cohérent.
- Lorsque l'objectif est atteint, ne pas hésiter à faire évoluer les règles et leur application, cela participe du renforcement positif.
- Mettre en place un contexte de travail favorisant la coopération et de la confiance au sein du groupe et avec l'adulte.

Soutenir et renforcer les comportements attendus

- Valoriser les comportements adaptés.
- Valider positivement, régulièrement et fréquemment les acquis cognitifs et comportementaux.
- Avoir des attentes accessibles par l'élève, donc adaptées à sa situation (contrats de comportement par exemple).
- Se rappeler que les adultes jouent le rôle de modèle et renforcent les comportements responsables et respectueux.
- Rester à l'écoute de l'élève, de ses préoccupations.
- Renseigner les parents en leur transmettant régulièrement un document d'information, comportant les projets actuels, le contenu des programmes, les attentes en matière de comportement et de réussite scolaire et organiser des rencontres régulières avec eux.

Prévenir et gérer les débordements

- Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques : assurer des plans de prévention en équipe. Faire preuve de constance et de fiabilité dans les réponses adaptées aux comportements.
- Adopter au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants.

La nécessité d'un « climat démocratique de classe »

Dans une classe où les élèves participent au choix des règlements, les problèmes de discipline sont moindres car le besoin d'appartenance des élèves fait en sorte qu'ils veulent eux-mêmes respecter l'ordre de la classe.

- Première chose à faire : discuter avec les élèves de leur implication dans la classe

Questions :

- ✓ Pourquoi êtes-vous dans la classe ?
- ✓ Comment voudriez-vous que la classe fonctionne ?
- ✓ Qu'est-ce que vous attendez de l'enseignant ?
- ✓ Qu'est-ce que vous attendez de vous-mêmes ?

Il est indispensable de mener régulièrement des discussions qui permettront aux élèves de prendre progressivement conscience que leur opinion est importante. L'enseignant doit

planifier la discussion et former les élèves à discuter : attendre son tour de parole, ne pas couper la parole, ne pas insulter etc.. Il faut donc instaurer un cadre concret de discussion (durée déterminée, règlements précis).

Quelque pistes pour établir des règles de vie et conséquences (cf travaux de Jacqueline LIEGEOIS)

- Les règles de vie doivent traduire des comportements qu'on désire voir dans la classe.
- Les critères pour vérifier si les élèves suivent ou non ces règles doivent être observables, mesurables et clairement déterminés.
- Les règles de vie et les conséquences doivent être établies en collaboration avec les élèves.
- Idéalement les règles d'un code de vie devraient être au nombre de cinq et correspondre au cinq grands domaines de la vie de la classe :
 - ✓ **Les tâches** (l'arrivée des élèves, la gestion du travail et le respect des consignes)
 - ✓ **Le respect de l'environnement** (le soin des affaires personnelles, le calme)
 - ✓ **Le respect des autres** (de la personne et de ses différences)
 - ✓ **Les procédures** (la façon de se comporter en classe)
 - ✓ **Le respect de soi**
- Elles devraient être affichées dans la classe et contenir des explications sur les conséquences d'un manquement dans une perspective d'éducation plutôt que de punition.
- Pour être efficaces, les conséquences doivent être logiquement reliées à la règle qui n'a pas été respectée. Les conséquences naturelles découlent directement du geste par exemple : si je cours vite et que je ne fais pas attention, je vais tomber.
- Elles doivent être connues mais pas décidées de façon arbitraire. Elles peuvent varier d'une classe ou d'un groupe à l'autre.

Les règles et les conséquences doivent être :

- ✓ **Connues**, elles sont affichées et servent quotidiennement de référence.
- ✓ **Comprises**, elles sont claires et elles ont le même sens pour tous.
- ✓ **Partagées**, elles ont été discutées.
- ✓ **Utiles**, elles sont peu nombreuses et nécessaires à la vie en société.
- ✓ **Raisonnables**, elles sont sécurisantes et elles favorisent la responsabilisation de l'élève.
- ✓ **Appliquées avec constance**, elles garantissent un traitement efficace.

4) ET SI TOUTEFOIS LA CRISE SURVIENT....

Conditions de réussite pour gérer la crise:

- Analyser rapidement la situation.
- Décoder correctement les faits et comprendre l'ensemble du scénario qui se déroule.
- Utiliser des techniques d'intervention.
- Reconnaître et accepter ses propres émotions.
- Revenir sur les interventions en situation plus calme.

- Mettre en place un plan d'intervention pour éviter la récurrence ou se trouver moins démuni lors de la prochaine crise.
- Analyser a posteriori la situation en équipe .

Les cinq phases du processus de crise:

Phase 1: l'apparition; manifestations d'anxiété

Reconnaître	Intervenir
<ul style="list-style-type: none"> - Changement de comportement manifesté par une dépense d'énergie incontrôlée. - <u>Signes extérieurs indiquant que l'enfant vit une situation anxiogène</u> : changement du regard, du teint, du ton de la voix, du débit verbal, augmentation de la tension musculaire, changement du rythme respiratoire, difficultés à rester assis, signes de violence physique et verbales... 	<ul style="list-style-type: none"> - Aborder l'élève respectueusement pour connaître ce qui l'irrite. - Démontrer que l'on comprend son mal être et que cela nous inquiète. - Faire verbaliser l'élève et demeurer attentif à son récit. - Pratiquer l'écoute active en reformulant ses propos. - Respecter l'espace personnel de l'élève.

Phase 2 : le développement; agitation et escalade

Reconnaître	Intervenir
<ul style="list-style-type: none"> - Accélération du rythme des interactions. - <u>Signes extérieurs de perte de contrôle</u> : l'élève peut devenir irrationnel, défier l'autorité, crier, pleurer, se plaindre, tenir des propos blessants, proférer des menaces et peut s'en prendre au matériel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réitérer les demandes avec de courtes phrases. - Offrir notre aide tout en restant exigeant. - Eviter de culpabiliser l'élève et d'insister sur son agressivité. - Expliquer pourquoi ce comportement est inacceptable. En évitant les jugements de valeur. - Sécuriser l'environnement et appliquer le plan de gestion de crise.

Phase 3: la désorganisation

Reconnaître	Intervenir
<ul style="list-style-type: none">- Etat de panique, décharge importante d'agressivité physique ou verbale.- <u>Signes extérieurs de la désorganisation et de la perte de contrôle</u> : l'élève peut lancer des objets, frapper, mordre, insulter et menacer, s'auto mutiler, bousculer les pairs , renverser les meubles....	<ul style="list-style-type: none">- Conserver une certaine distance physique, ne pas quitter l'élève des yeux et ne pas lui tourner le dos.- Eloigner les autres et écarter les objets potentiellement dangereux.- Contenir l'élève s' il se met en danger ou s'il met en danger les autres.- Rassurer et apaiser le groupe classe.

Phase 4: la décompression

Reconnaître	Intervenir
<ul style="list-style-type: none">- Relâchement des tensions, parole plus cohérente, retour progressif au calme.- <u>Signes extérieurs que l'enfant reprend son contrôle</u> : fatigue, tête basse, regard fuyant, peur des conséquences, pleurs, tristesse, expression d'un découragement, mutisme, propos cohérents...	<ul style="list-style-type: none">- Donner le temps à l'élève de retrouver son calme.- Attendre que chacun ait retrouvé son calme avant d'entreprendre une discussion.- Donner éventuellement une tâche simple à effectuer sans toutefois l'exiger.- Donner éventuellement la possibilité de remettre le local en ordre.

Phase 5: la récupération

- C'est un moment déterminant dans le processus d'intervention car l'enfant est capable de porter un regard critique sur son comportement.
- **Avoir un entretien avec l'élève est indispensable.** On peut le faire participer au processus de recherche de solution, de « *sortie de crise* ».

Pour « conclure » ce moment de crise :

- Proposer des sanctions qui soient éducatives (travaux d'intérêt général, ranger la bibliothèque, faire un exposé qui pourra être présenté, en lien avec la situation).
- Réfléchir et faire réfléchir à la finalité de la sanction.
- Faire réparer le préjudice subi (prendre en compte la victime et faire prendre conscience du ressenti de celle-ci).
- Permettre la réinsertion dans le groupe.

A EVITER : surprotéger l'élève ayant des troubles du comportement pour ne pas le confiner dans un statut à part.

Document rédigé à partir des ressources suivantes : *Scolariser les enfants présentant des troubles des conduites et des comportements* (éduscol), *Stratégies d'intervention auprès des élèves présentant des comportements et attitudes scolaires inappropriés* (document académique), *Les troubles du comportement à l'école : prévention, évaluation et intervention* Catherine LANARIS.